

**FICHE DE SAISIE DES VŒUX « PALIER TROISIEME »**  
des élèves scolarisés dans l'académie de RennesAFFECTATION EN : - première année de CAP  
- seconde professionnelle  
- seconde générale et technologique

Étiquette ou renseigner les éléments suivants

**Établissement**

Nom :  
Adresse :

Cachet de  
l'établissement

**COLLEGE DE KERBOUAR**  
35200 SAINT RENAN  
TEL : 02 96 84 28 11  
Fax : 02 96 84 18 98

N° Etablissement **0290086 L**

Nom et prénom de l'élève : .....

N° identifiant élève : ..... Sexe F  G

Date de naissance : ..... Bourse oui  non

Nom du représentant légal : .....

Adresse : .....

Ville : ..... Tél. : .....

LV1 : ..... LV2 : .....

**Classes  
d'origines concernées :**

3<sup>e</sup> de collège .....

3<sup>e</sup> ULIS collège .....

3<sup>e</sup> Prépa-métiers..

3<sup>e</sup> segpa .....

1<sup>re</sup> année de CAP ....

MLDS palier 3<sup>e</sup>, précisez  
.....

**Rappel :** l'affectation post-3<sup>e</sup> est soumise à la décision d'orientation prise par le chef d'établissement ou par la commission d'appel.  
Le chef d'établissement veille à la cohérence des vœux d'affectation saisis dans AFFELNET-lycée avec la décision d'orientation. Commissions d'appel  
3<sup>e</sup> : le 15 juin 2020.

Y a-t-il un dossier médical envoyé à la commission du 13 mai 2020 ? oui  non

*Si oui :* demande d'affectation en 2<sup>de</sup> Pro ou CAP – cf. circulaire académique « Affectation des élèves en situation de handicap » du 23 janvier 2020 (annexes 2 et 3).

Rappel : demande d'affectation en 2<sup>de</sup> GT à titre dérogatoire – cf. page 3/19 du guide et imprimé de demande de dérogation.

**En cas de saisie manuelle des évaluations, par l'établissement d'origine, pour un élève de 3<sup>e</sup> :**

**Moyennes des points calculées à partir des bilans périodiques de l'élève\***

disciplines	Français	Maths	H-Géo	LV1	LV2	EPS	Arts plastiques	Éducation musicale	SVT	Techno	Phys.- Chim.	Découverte Pro
Nbre de points												

"NN" non noté pour toute note manquante

**\* 1- Convertir les notes de chaque bilan périodique en points, selon la règle suivante :**

Notes par discipline	Groupe de niveau	Nombre de points
0 ≤ Note < 5	Groupes 1 : objectifs non atteints	3 points
5 ≤ Note < 10	Groupes 2 : objectifs partiellement atteints	8 points
10 ≤ Note < 15	Groupes 3 : objectifs atteints	13 points
15 ≤ Note ≤ 20	Groupes 4 : objectifs dépassés	16 points

**\* 2- Etablir la moyenne des points.**

Exemple : En français, Trim1 = 8 de moyenne, Trim 2 = 8 de moyenne, Trim 3 = 11 de moyenne.

Points à saisir dans Affelnet = (8 pts + 8 pts + 13 pts) / 3 = 9,66 points.

Nom – Prénom :

**Bilans périodiques portant sur les disciplines (suite) :**

- Pour les élèves de MLDS  
- 3 notes à convertir en points : français, maths, technologie
- Pour les élèves de 1<sup>re</sup> année de CAP(A)  
- Notes de l'année en cours – ("NN" non noté pour toute note manquante)

**En cas de saisie manuelle des évaluations, par l'établissement d'origine, pour un élève de 3<sup>e</sup> :**

**HUIT COMPOSANTES DU SOCLE COMMUN – Évaluation de fin cycle 4 (élèves de 3<sup>e</sup>)**

	Maitrise insuffisante : 10 points	Maitrise fragile : 25 points	Maitrise satisfaisante : 40 points	Très bonne maitrise : 50 points
Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit				
Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et, le cas échéant une langue régionale				
Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques				
Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps				
Méthodes et outils pour apprendre				
Formation de la personne et du citoyen				
Systèmes naturels et les systèmes techniques				
Représentations du monde et l'activité humaine				

Pour les élèves de 1<sup>re</sup> année de CAP, aucune évaluation n'est à saisir pour les composantes du socle (attribution automatique de maîtrise satisfaisante).

**Mentions légales :**

*Les données collectées font l'objet d'un traitement automatisé dénommé Affelnet-Lycée. Le résultat de ce traitement permet de préparer les travaux de la commission d'affectation et la décision d'affectation de l'inspecteur d'académie - directeur académique des services de l'éducation nationale.*

*L'algorithme permet d'apparier chacun des vœux d'affectation formulés par les élèves avec l'offre de formation en fonction de la capacité d'accueil. L'élève classe ses vœux par ordre de préférence. Pour chacun de ses vœux, l'élève est classé en fonction des critères de priorités définis par l'académie de l'établissement demandé. Si l'élève est admissible dans plusieurs vœux, la décision finale d'affectation porte sur le vœu préféré.*

*Le ministère de l'Education nationale est responsable de l'application Affelnet-lycée pour son développement et le recteur d'académie pour la valorisation de ses paramètres.*

*Conformément à l'arrêté du 17 juillet 2017 portant création par le ministère de l'éducation nationale d'un traitement automatisé de données à caractère personnel dénommé, le traitement Affelnet-Lycée a pour finalité de faciliter la gestion de l'affectation des élèves et apprentis en classes de seconde et première professionnelles, générales et technologiques et en première année de certificat d'aptitude professionnelle (CAP) par le biais d'un algorithme. Elle a également une finalité statistique.*

*Les personnes habilitées de l'établissement fréquenté, ou du CIO fréquenté le cas échéant, des établissements demandés, des services gestionnaires de l'affectation de la direction des services départementaux de l'éducation nationale et du rectorat, sont les destinataires de ces données. Les personnes habilitées de la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance, de la direction générale de l'enseignement scolaire du ministère de l'éducation nationale et de la direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques du ministère chargé du travail sont destinataires des données à des fins statistiques.*

*Les droits d'accès, de rectification, d'opposition pour des motifs légitimes et de définir des directives relatives au sort des données à caractère personnel après la mort s'exercent auprès du directeur académique des services de l'éducation nationale, représentant du ministère de l'éducation nationale.*

*Une réclamation concernant l'exercice de ces droits peut être introduite auprès de la commission nationale de l'informatique et des libertés.*

*Le caractère obligatoire des réponses est signalé par le signe \*. A défaut de réponse, l'information ne sera pas valorisée pour l'affectation.*

*Les informations recueillies sont conservées dans une base active pendant une durée d'un an, puis sont versées dans une base d'archives pour une durée d'un an supplémentaire, sauf dans l'hypothèse où un recours administratif ou contentieux serait formé, nécessitant leur conservation jusqu'à l'issue de la procédure.*

*Coordonnées du délégué à la protection des données au ministère de l'éducation nationale : Monsieur Gilles Braun - 110 rue de Grenelle 75007 Paris*

*Coordonnées du délégué à la protection des données de l'académie : ce.dpd@ac-rennes.fr*

Nom – Prénom :

VŒUX D'AFFECTATION (10 vœux maximum) : A renseigner par la famille				Avis du chef d'établissement (2) A renseigner par l'établissement d'origine	Avis de gestion (3) A renseigner par l'établissement d'origine	
Ordre des vœux	2 <sup>de</sup> générale et technologique ou 2 <sup>de</sup> spécifique	2 <sup>de</sup> professionnelle	1 <sup>re</sup> année de CAP	Etablissement ou CFA (1) demandé	1 valeur pour chaque vœu barème avec note	"100" pts, "1000" pts ou "9900" pts ou "pré-inscription"
	Précisez l'enseignement optionnel uniquement s'il s'agit de « Arts du cirque » ou de « Création culture design »	Précisez la spécialité professionnelle du CAP, du Bac Pro ou la famille de métiers de la 2 <sup>de</sup> pro				
1	Dérogation oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Boursier <input type="checkbox"/> Parcours scol. Particulier <input type="checkbox"/> Fratric <input type="checkbox"/> Limite de secteur <input type="checkbox"/> Convenance pers. <input type="checkbox"/>			Internat :  oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>		
	Code vœu à renseigner par établissement origine :	Code vœu à renseigner par établissement origine :				
2	Dérogation oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Boursier <input type="checkbox"/> Parcours scol. Particulier <input type="checkbox"/> Fratric <input type="checkbox"/> Limite de secteur <input type="checkbox"/> Convenance pers. <input type="checkbox"/>			Internat :  oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>		
	Code vœu à renseigner par établissement origine :	Code vœu à renseigner par établissement origine :				
3	Dérogation oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Boursier <input type="checkbox"/> Parcours scol. Particulier <input type="checkbox"/> Fratric <input type="checkbox"/> Limite de secteur <input type="checkbox"/> Convenance pers. <input type="checkbox"/>			Internat :  oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>		
	Code vœu à renseigner par établissement origine :	Code vœu à renseigner par établissement origine :				
4	Dérogation oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Boursier <input type="checkbox"/> Parcours scol. Particulier <input type="checkbox"/> Fratric <input type="checkbox"/> Limite de secteur <input type="checkbox"/> Convenance pers. <input type="checkbox"/>			Internat :  oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>		
	Code vœu à renseigner par établissement origine :	Code vœu à renseigner par établissement origine :				
5	Dérogation oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Boursier <input type="checkbox"/> Parcours scol. Particulier <input type="checkbox"/> Fratric <input type="checkbox"/> Limite de secteur <input type="checkbox"/> Convenance pers. <input type="checkbox"/>			Internat :  oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>		
	Code vœu à renseigner par établissement origine :	Code vœu à renseigner par établissement origine :				
6	Dérogation oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Boursier <input type="checkbox"/> Parcours scol. Particulier <input type="checkbox"/> Fratric <input type="checkbox"/> Limite de secteur <input type="checkbox"/> Convenance pers. <input type="checkbox"/>			oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>		
	Code vœu à renseigner par établissement origine :	Code vœu à renseigner par établissement origine :				

Nom – Prénom :

VŒUX D'AFFECTATION (10 vœux maximum) : A renseigner par la famille				Avis du chef d'établissement (2) A renseigner par l'établissement d'origine	Avis de gestion (3) A renseigner par l'établissement d'origine	
Ordre des vœux	2 <sup>de</sup> générale et technologique ou 2 <sup>de</sup> spécifique	2 <sup>de</sup> professionnelle	1 <sup>re</sup> année de CAP	Etablissement ou CFA (1) demandé	1 valeur pour chaque vœu barème avec note	"100" pts, "1000" pts ou "9900" pts ou "pré-inscription"
	Précisez l'enseignement optionnel uniquement s'il s'agit de « Arts du cirque » ou de « Création culture design »	Précisez la spécialité professionnelle du CAP, du Bac Pro ou la famille de métiers de la 2 <sup>de</sup> pro				
7	Dérogation oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Boursier <input type="checkbox"/> Parcours scol. Particulier <input type="checkbox"/> Fratric <input type="checkbox"/> Limite de secteur <input type="checkbox"/> Convenance pers. <input type="checkbox"/>			Internat :		
	Code vœu à renseigner par établissement origine :	Code vœu à renseigner par établissement origine :		oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>		
8	Dérogation oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Boursier <input type="checkbox"/> Parcours scol. Particulier <input type="checkbox"/> Fratric <input type="checkbox"/> Limite de secteur <input type="checkbox"/> Convenance pers. <input type="checkbox"/>			Internat :		
	Code vœu à renseigner par établissement origine :	Code vœu à renseigner par établissement origine :		oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>		
9	Dérogation oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Boursier <input type="checkbox"/> Parcours scol. Particulier <input type="checkbox"/> Fratric <input type="checkbox"/> Limite de secteur <input type="checkbox"/> Convenance pers. <input type="checkbox"/>			Internat :		
	Code vœu à renseigner par établissement origine :	Code vœu à renseigner par établissement origine :		oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>		
10				Internat :		
	Code vœu à renseigner par établissement origine :	Code vœu à renseigner par établissement origine :		oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>		

(1) Un vœu vers un CFA précis implique que les coordonnées des parents seront communiquées au CFA. Tout vœu d'apprentissage nécessite de contacter dès que possible le CFA pour débiter la recherche d'une entreprise.

(2) Avis du chef d'établissement : - 2000 pts = "A" : Très favorable. Les démarches aboutissent à une concordance entre demande et profil de l'élève. / - 1500 pts = "B" : Favorable. Des démarches d'information. / - 1000 pts = "C" : Réservé. Peu ou pas de démarches.

(3) Avis de gestion = Recrutements particuliers. 9900 pts : "profil permettant une bonne réussite" / 1000 pts : "profil nécessitant un effort sérieux pour s'adapter" / 100 pts : "peu de chance de réussir au regard de la spécificité de la formation".

• Il sera prononcé par les établissements d'accueil pour les formations suivantes :

- CAP agent de sécurité, CAP métiers de la coiffure, CAP horlogerie, CAP signalétique et décors graphiques

- Bac pro aéronautique, Bac pro AMA : communication visuelle plurimédia, Bac pro AMA : marchandisage visuel, métiers de la coiffure, Bac pro esthétique cosmétique parfumerie, Bac pro métiers de la sécurité

- 2<sup>de</sup> ABIBAC, 2<sup>de</sup> BACHIBAC, 2<sup>de</sup> ESABAC, 2<sup>de</sup> internationale américaine, anglaise, espagnole, enseignements optionnels création culture design, arts du cirque.

• Pré-inscription. Il est saisi à "Préinscrip" : (= 9900 pts) si le bonus pré-inscription est accordé par l'établissement d'origine (guide académique p 5/19 et liste annexe 1)

Signature du(des)  
représentant(s)  
légal(aux) de l'élève,

Date et signature  
du chef  
d'établissement,